

Les juges de Belfort ont réinstauré le délit de blasphème en France

ARTICLE 19 Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.

J'avais toujours pensé que la liberté d'opinion et d'expression allait de soi dans cette France qui l'avait inventée, que cela jamais ne serait remis en question puisque l'article 19 de la Déclaration Internationale des droits de l'Homme de l'ONU du 10 Décembre 1948 le garantissait de manière inaliénable, alors que près de 160 ans plus tôt les articles 10 et 11 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 avaient aboli la notion de blasphème.



Qu'on se rassure, contre le christianisme c'est toujours permis...

Il me semblait aussi qu'une certaine loi de 1905 garantissait que l'Etat ne devait plus se mêler des affaires religieuses, mais ça c'était avant, avant que la méchante Christine Tasin ne prononce ces mots ô combien glaçants et terribles « *l'islam est une saloperie !* ». Je pensais également que « *les droits de l'homme ne protègent pas et ne doivent pas protéger des systèmes de croyance* », comme l'affirment les hautes instances de l'Union Européenne.

Il faut rappeler que le blasphème est littéralement « une parole outrageant une divinité » contenant une valeur sacrée, et que seul un représentant ou un mouvement religieux pouvait déterminer le caractère blasphématoire d'un propos et certainement pas un tribunal soumis au ministère d'un état laïque. Sinon, quitte à faire dans le grotesque, on pourrait aussi envisager de revenir aux procès animaliers pendant qu'on y est. On punaiserait des faciès de poules et de cochons sur

le mur des Cons et cela fleurerait bon les délires de l'Inquisition d'autrefois.

Le parquet de Belfort a estimé que qualifier l'islam de « *saloperie* » était « *de nature à susciter le rejet des musulmans en les désignant comme un danger pour la France* », comme si une partie de ces derniers n'étaient pas capables de susciter le rejet par eux-mêmes en réclamant sans cesse à nos élus des mosquées (une mosquée sort de terre tous les 5 jours $\frac{1}{2}$ en France), en refusant de serrer la main des femmes à la RATP ou ailleurs, en voilant les petites filles pour cacher leurs appâts sexuels, en choisissant l'enseignement scolaire en madrassas fermées avec des rideaux de fer plutôt qu'une école traditionnelle française, en refusant de se plier aux règles sanitaires et de respect animalier dans les abattoirs, en exigeant un personnel et des soins spécifiques dans les hôpitaux, en exigeant des carrés séparés de ceux des infidèles impurs dans les cimetières, en pratiquant des égorgements comme ce jour encore [à Istres...](#)

S'est-il jamais demandé, le procureur Chevrier, si qualifier le catholicisme ou l'athéisme de saloperie serait de nature à susciter le rejet des catholiques et des athées ? A croire que ce monsieur considère les musulmans comme des êtres si délicats qu'il faudrait les surprotéger tout particulièrement. A moins que lui-même en ait à ce point la trouille qu'il préfère s'en préserver, quitte à porter un léger coup de canif dans le serment qu'il a prêté en entrant au Barreau, quitte encore à faire une quenelle à la Loi.

Il a en tout cas franchi un premier pas précédent l'application de la charia. D'ailleurs le [site Saphirnews](#) ne s'y est pas trompé puisqu'il y est expressément fait cette supplique : « *Vivement que « la charia » de la République soit bien plus sévère contre l'islamophobie décomplexée* ». Les musulmans que défend avec zèle le procureur réclament donc ni plus ni moins que l'application « républicaine » de la charia, de la loi islamique ! Rien de moins ! Et ça passe crème, comme

on dit aujourd'hui !

Charia pour tous ! Mains coupées pour les voleurs, pendaison pour les homosexuels, lapidation pour les mauvaises épouses, demi part d'héritage pour les femmes et séparation des sexes dans les lieux publics ! Voilà ce que réclame en substance Saphirnews, avec la bénédiction de Belfort.

En janvier dernier, [à Nouakchott](#), des manifestants ont réclamé la mort d'un blasphémateur en criant « *Nous sommes là pour dénoncer ce texte blasphématoire à l'égard de l'islam et de notre prophète, nous réclamons l'application de la charia contre l'auteur, ce renégat qui a osé offenser notre prophète* ».

Si l'on en juge par les 3 000 euros d'amende pour blasphème exigés par le Tribunal de Belfort à l'encontre de Christine, cela revient à cautionner les réclamations de ces manifestants, seule la peine différant encore, mais au train où vont les choses... pour combien de temps ?

L'islam n'étant en aucun cas une race mais une idéologie politico-religieuse prônant l'application stricte de la charia, le critiquer revient à contester son contenu et ses dangers et en aucun cas la communauté d'individus en tant que simples fidèles, sauf à faire preuve de malhonnêteté. Par conséquent dire que l'islam est une saloperie n'insulte pas les musulmans eux-mêmes. Ceux qui suivent ses préceptes n'étaient pas nés lors de la ponte coranique mais ils sont plongés à leur insu dans la bassine islamique dès la naissance, sans que leur soit laissée la moindre possibilité de s'en échapper puisque l'apostasie est interdite. Le propos de Christine tend seulement à dénoncer un mouvement sectaire jugé incompatible avec une société éclairée qui a su inventer des vaccins pour sauver des vies humaines dès 1796, à l'heure où dans certains des 57 pays musulmans se pratiquent encore en 2014 la lapidation pour homosexualité, les crimes d'honneur et l'esclavagisme.

« *L'islam n'est pas la propriété des musulmans. Et comme il parle de tout le monde, tout le monde peut parler de l'islam* » disait l'écrivain Hamid Zanaz dans une interview de RL de 2009. Quant au national-socialiste Heinrich Himmler, il en disait ceci « *l'islam est une religion utile et sympathique* ».

Comme quoi, tout est question de point de vue. Reste le texte.

Puisque Christine est condamnée pour avoir critiqué ce que Sarkozy qualifiait de « *finesse* » et de « *modernité* », il faudrait également condamner à titre posthume Ibn Khaldûn pour avoir traité les musulmans de « *race de pillards et de brigands* » aux mœurs sauvages et juste bons à tout détruire (1), de Gaulle qui déclarait que « *si une communauté n'est pas acceptée, c'est qu'elle ne donne pas de bons produits* » (2) et que les musulmans ne pouvaient être français « *avec leurs turbans et leurs djellabas* » (3), Flaubert qui voulait souiller les cendres de Mahomet et détruire la Mecque (4), Dalil Boubakeur qui décrit l'islam comme « *une idéologie de lutte, c'est une idéologie d'agression* » (5)...

Il y a un siècle en arrière, il était permis, voire encouragé de se moquer de la religion catholique, comme le prouvent les quelques dessins ci-après, preuve s'il en est de la terrifiante régression de notre pays en matière de libertés, et de l'irrespect absolu de lois gagnées au prix de la mort de l'Ancien Régime. Le peuple était censé y gagner en libertés puisque c'était gravé dans le marbre de la France, ce pays qui jadis éclairait le chemin pour le reste du monde, mais la liberté d'expression vient à Belfort d'être mise en bière de la plus sale façon... avec le délit de blasphème, rien de moins !

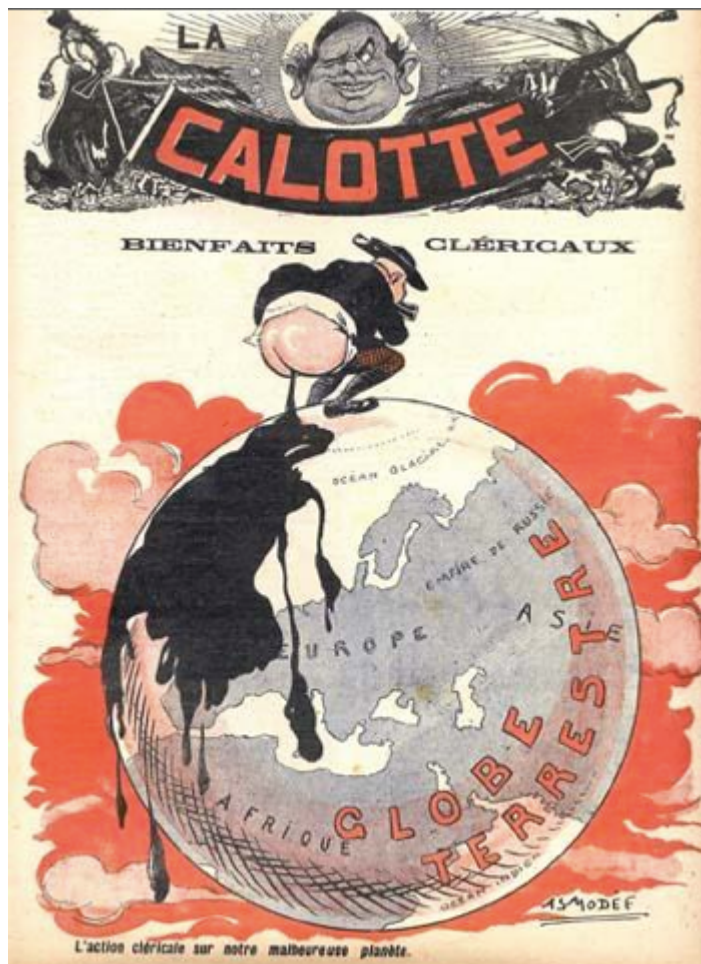


Chacun prend son plaisir où il le trouve.

Almanach de La Calotte édition 1909



— Appuie toujours, Marianne, pour écraser l'infâme !



Caroline Alamachère

PS : Ce verdict inconcevable est à ce point choquant que même les commentaires sur Libé sont éloquentes. En voici un aperçu :

« Cette dame a le droit d'avoir une opinion. Même si on ne la partage pas. C'est un des principes de la démocratie. »

« La pénalisation du blasphème, les talibans de toutes religions en rêvaient, le tribunal correctionnel de Belfort en fait une réalité ! Honte à ceux qui ont ici prétendu rendre justice au nom du peuple français. »

« En France, la liberté d'expression est autorisée quand on pense comme le pouvoir en place. On appelle cela une démocrature : cela ressemble à une démocratie mais il s'agit en fait d'une dictature. Nous sommes sous occupation socialiste. »

« J'ai de la peine à croire qu'une personne qui dénonce la stricte vérité puisse être condamnée. C'est l'inquisition. »

« Je n'ai pas envie de vivre dans un pays où on ne peut pas critiquer une religion. »

.....

(1) *« Quand une nation est peuplée d'arabes elle a besoin de gens d'un autre pays pour construire. Le naturel farouche des musulmans en a fait une race de pillards et de brigands. Si les musulmans ont besoin de pierres pour servir d'appui à leurs marmites, ils dégradent les bâtiments afin de se les procurer. S'il leur faut du bois, ils détruisent les maisons pour en avoir. La véritable nature de leur existence est la négation de la construction, au fondement de la civilisation. Ils sont hostiles à tout ce qui est édifié. (...) En raison de leur nature sauvage, les musulmans sont des pillards et des destructeurs. Ils pillent tout ce qu'ils trouvent. (...) Les pays conquis par les musulmans s'écroulent. Les musulmans sont une nation sauvage aux habitudes de sauvageries invétérées. (...) C'est leur nature de piller autrui. S'ils arrivent à la domination et au pouvoir royal, ils pillent tout à leur aise. Il n'y a plus rien pour protéger la propriété et la civilisation est détruite. »*

(2) *« C'est très bien qu'il y ait des Français jaunes, des Français noirs, des Français bruns. Ils montrent que la France est ouverte à toutes les races et qu'elle a une vocation universelle. Mais à condition qu'ils restent une petite minorité. Sinon, la France ne serait plus la France. Nous sommes quand même avant tout un peuple européen de race blanche, de culture grecque et latine et de religion chrétienne. Qu'on ne se raconte pas d'histoires ! Les musulmans, vous êtes allés les voir ? Vous les avez regardés avec leurs turbans et leur djellabas ? Vous voyez bien que ce ne sont pas des Français ! Ceux qui prônent l'intégration ont une cervelle de colibri, même s'ils sont très savants. Essayez d'intégrer de l'huile et du vinaigre. Agitez la bouteille. Au*

bout d'un moment, ils se sépareront de nouveau. Les Arabes sont des Arabes, les Français sont des Français. Vous croyez que le corps français peut absorber dix millions de musulmans, qui demain seront vingt millions et après-demain quarante ? Si nous faisons l'intégration, si tous les Arabes et Berbères d'Algérie étaient considérés comme Français, comment les empêcherait-on de venir s'installer en métropole, alors que le niveau de vie y est tellement plus élevé ? Mon village ne s'appellerait plus Colombey-les-Deux-Églises, mais Colombey-les-Deux-Mosquées ! » (de Gaulle)

(3) « Si une communauté n'est pas acceptée, c'est qu'elle ne donne pas de bons produits, sinon elle est admise sans problème. Si elle se plaint de racisme à son égard, c'est parce qu'elle est porteuse de désordre. Quand elle ne fournit que du bien, tout le monde lui ouvre les bras. Mais il ne faut pas qu'elle vienne chez nous imposer ses mœurs »(de Gaulle)

(4) « Je demande, au nom de l'humanité, à ce qu'on broie la Pierre-Noire, pour en jeter les cendres au vent, à ce qu'on détruise la Mecque, et que l'on souille la tombe de Mahomet. Ce serait le moyen de démoraliser le Fanatisme » (Le sentiment religieux, de Flaubert)

(5) (Dalil Boubakeur, recteur de la grande mosquée de Paris interviewé par Jean-Jacques Bourdin sur BFM TV le 3 janvier 2011) <https://www.youtube.com/watch?v=kFCpXf40X7k>